



**SAPIENTIA**

Formation – assistance en commande publique

## Tout savoir sur la technique d'achat des ACCORDS-CADRES (AC)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous êtes capable, en termes de SAVOIRS, de :

- Citer les 4 catégories d'accords-cadres
- Distinguer les cas d'usage de ces différents types d'AC
- Expliquer les problématiques "concurrence" des AC

En termes de SAVOIR-FAIRE, vous êtes capable de :

- Choisir le type d'AC selon le type d'achat
- Mettre en place la grille de critères d'un AC.
- Utiliser cette technique d'achat.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Rédiger un marché passé en accord-cadre

### PRÉREQUIS

Les apprenants doivent disposer d'une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics.

### PUBLICS-CIBLES

Acheteurs publics dont DGS, Juristes marchés publics, directeurs des services techniques, etc.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en distanciel ou en présentiel. Délai d'accès : 15 jours

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de cours dématérialisés. Vidéo-projection

### MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance de méthode expositive, maïeutique et expérientielle.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM d'entrée et de fin de stage. Le cas échéant, exercices intermédiaires de vérification des acquis.

### INTERVENANTS

Les intervenants sont des praticiens experts de la commande publique depuis de nombreuses années. Ils animent régulièrement des formations sur cette thématique et maîtrisent l'animation en distanciel. Plus d'info : par mail [sapientia.formation@gmail.com](mailto:sapientia.formation@gmail.com) ou en direct : +33 661 726 119

**PRIX** : Distanciel **1.600 € NET\*** /personne

En présentiel INTRA

- À fixer sur devis

### SESSIONS 2023 DISTANCIEL

- Mars : lundi 20 et mardi 21
- Juin : jeudi 22 et vendredi 23
- Octobre : lundi 2 et mardi 3

**DURÉE** : 2 JOURS - 14h00

Groupe d'apprenants limité à 10 personnes maximum.

Ouverture des sessions garantie à partir de 4 inscriptions

**ACCESSIBILITÉ** aux personnes en situation de handicap

Nous contacter : +33 661 726 119.

### CONTACTS :

Mail : [sapientia.formation@gmail.com](mailto:sapientia.formation@gmail.com)

Téléphone : +33 661 726 119

Site Internet :

<https://www.sapientia-formation.fr>

\* : Exonération de TVA Art 261-4-4° a du CGI

SAPIENTIA – SAS - au capital de 200 Euros

Siège : 44 A rue du petit bois -07120 RUOMS - Siret n° 82130161100025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 07 014 1407 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Nom du document :  
PRG ACCORD-CADRE 2023 2J v1-1.docx

Version 1.1  
page 1/4

Date de mise à jour :  
Mars 2023

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 - MATIN

### Introduction

#### QCM d'ouverture

La source des accords-cadres dans le droit communautaire

Les accords-cadres dans les nouveaux textes européens et nationaux

Les avantages de cette technique d'achat

- Continuité de l'offre d'approvisionnement
- Rapidité
- Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

### LES ACCORDS-CADRES S'EXÉCUTANT PAR MARCHÉS SUBSÉQUENTS

Les deux formes d'accords-cadres : mono-attributaire et multi-attributaires

Les caractéristiques de l'accord-cadre : Un système clos avec l'exclusivité donnée à un seul opérateur ou à plusieurs opérateurs référencés (exclusivité partagée avec remise en concurrence)

Identification des opportunités d'utilisation des accords-cadres

- Le caractère possiblement évolutif du besoin
- L'intérêt voire la nécessité d'effectuer une mise en concurrence permanente sur toute la durée du contrat pour certaines prestations

Produire un contenu légal et efficace

- Concilier la technique de l'accord-cadre avec l'obligation de définir le besoin
- Déterminer la durée adéquate
- L'intérêt économique et juridique de fixer des quantités
- Envisager la mise à jour de l'offre au moment de passer les marchés subséquents en termes d'amélioration par rapport aux conditions établies dans l'accord
- Gérer l'exclusivité du ou des titulaires de l'accord-cadre afin d'éviter les situations de blocage ou d'entente
- Prévoir l'obligation de réponse et sa sanction de non-exécution sous la forme de pénalités

## Jour 1 - APRÈS-MIDI

### Choisir la procédure de passation

- L'évaluation financière des besoins pour apprécier les formalités de passation
- Le contenu de l'avis de marché et du règlement de consultation pour la passation d'un accord-cadre
- Les critères de choix du ou des opérateurs
- L'organe compétent pour le choix
- Les mesures de transparence post attribution : quelles obligations, quelles précautions prendre

### La mise en œuvre de l'accord-cadre : passation des marchés subséquents

- L'accord-cadre mono attributaire : les marges de manœuvre pour l'acheteur dans la détermination des prestations
- L'accord-cadre multi-attributaires : les mesures de mise en concurrence à établir, le contenu de la lettre de consultation, les solutions en cas « d'infructuosité »
- Conclusion du marché subséquent : les mesures de publicité et d'information à réaliser

### Le contenu des marchés subséquents

- Le contenu obligatoire des marchés subséquents
- Les contraintes liées à la signature du marché
- Le droit au versement de l'avance
- Les modalités de paiement des acomptes et du solde
- La forme des prix : ferme (actualisable) ou révisable
- Les délais de notification et de mise en œuvre des marchés subséquents

## Jour 2 - MATIN

### **LES ACCORDS-CADRES S'EXÉCUTANT PAR ÉMISSION DE BONS DE COMMANDE**

#### Définition

Les différents types d'accords-cadres à bons de commande : mono et multi-attributaires

#### Les caractéristiques

- Un système clos avec une exclusivité donnée à un seul opérateur ou à plusieurs opérateurs référencés (exclusivité partagée sans remise en concurrence)
- Les opportunités d'utilisation du dispositif
- Réguler l'approvisionnement en jouant sur les quantités et la fréquence des commandes

#### Déterminer un contenu légal et efficace

- L'obligation de définir techniquement le besoin

- Déterminer la durée adéquate
- L'intérêt économique et juridique de fixer des quantités

## Jour 2 - APRÈS-MIDI

### Choisir la procédure de passation

- L'évaluation financière des besoins pour apprécier les formalités de passation
- Le contenu de l'avis de marché et du règlement de consultation
- Les critères de choix du ou des opérateurs
- L'organe compétent pour le choix
- Les mesures de transparence post attribution : quelles obligations, quelles précautions prendre

### Exécution

- Le droit au versement de l'avance
- Les modalités de paiement
- La forme des prix : ferme (actualisable) ou révisable
- La notification des bons de commande, le décompte des délais de livraison, les sanctions

## QCM de clôture